

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PANIÈRE DU FORT



Un projet conçu avec les acteurs locaux et aux bénéfices partagés

36 millions d'euros d'investissement pour 4 éoliennes

Les retombées fiscales pour les collectivités

Achery	33 000 €/an (pour 3 éoliennes de 5,9 MW)
Mayot	11 000 €/an (pour 1 éolienne de 5,9 MW)
Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère	105 000 €/an
Département de l'Aisne	59 000 €/an
TOTAL	208 000 €/an

Les retombées liées aux mesures de compensation et d'accompagnement

Sur nos 40 parcs construits, notre retour d'expérience montre qu'en moyenne un budget de **50 000 à 60 000 €** par éolienne est consacré à ces mesures.

Le parc éolien de la Panière du Fort
avec 4 éoliennes
permettrait donc un investissement de près de **240 000 €**
(180 000 € pour Achery, 60 000 € pour Mayot)
pour des actions ciblées vers :

- la transition énergétique
- l'amélioration du cadre de vie
- la protection de la biodiversité

